

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 3 août 2015 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
LES CONSEILLERS : M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. MAGELLA DUCHESNE
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. YVAN THÉRIAULT

Assiste également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2.- **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

170.08.15

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par la directrice générale.

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 13 JUILLET 2015**

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 13 juillet 2015.

171.08.15

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 13 juillet 2015 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- **CORRESPONDANCE**

- Une lettre de Francine Charbonneau, ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés pour le Gouvernement du Québec, reçue le 8 juillet 2015. Elle nous annonce la reconnaissance de Saint-Bruno comme "Municipalité amie des aînés". La reconnaissance MADA sera valide pour la durée de notre plan d'action 2015-2017.

- Copies de deux résolutions de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, reçues le 10 juillet 2015. La première résolution a pour objet le renouvellement du Pacte fiscal et l'appui à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'autre concerne un appui à l'agriculture pour le maintien de la gestion de l'offre dans son intégrité.

- Une lettre de Lise Thériault, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, reçue le 13 juillet 2015. Elle nous annonce que notre municipalité bénéficiera d'un soutien financier pour la formation de pompiers volontaires. Les montants seront versés à la MRC qui répartira les sommes allouées aux entités qui assument les frais de formation, soit la régie incendie.

- Copie d'une résolution de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, reçue le 16 juillet 2015 nous avisant de l'importance d'un représentant municipal en cas d'absence du maire lors des séances de la MRC.

- Une lettre de Marie-Ève Roy, agente de développement secteur sud, reçue le 16 juillet 2015. Celle-ci nous annonce son départ du CLD pour relever de nouveaux défis à la ville de Desbiens. Elle nous remercie de la confiance témoignée et fait état de sa satisfaction à accompagner notre municipalité en tant qu'agente de développement rural.

- Deux correspondances de la Nation Huronne-Wendat, reçues les 6 et 23 juillet 2015 concernant une demande d'appui pour la protection de leur territoire, le Nionwentsïo. La directrice générale, madame Rachel Bourget, verra à s'informer auprès des représentants de Mashteuiatsh en regard de cette demande d'appui.

- Un courriel de Luc Allard, responsable de l'environnement et de la forêt privée pour la Société Sylvicole Chambord ltée, reçu le 24 juillet 2015. Il lève son chapeau à toute l'équipe pour l'organisation rapide de la conférence de presse visant la plantation d'arbres avec le CN et Arbres Canada.

**5.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE
DU 13 JUILLET 2015 AU 31 JUILLET 2015**

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU
CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER :	113 502.63 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	27 071.83

SECTION RÉGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER :	83 202.66
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	_____

172.08.15

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 13 juillet 2015 au 31 juillet 2015, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser la Secrétaire-trésorière à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 16438 à 16444; 16540 à 16572; et 16574; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je, soussignée Secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 3^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2015

La Secrétaire-trésorière

Rachel Bourget

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.- DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2015

173.08.15

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport trimestriel au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.- APPUI AU PROJET PNR III POUR FINS DE RECOMMANDATION AUPRÈS DE LA MRC

ATTENDU QUE le projet respecte les orientations, objectifs et buts de la Politique nationale de la ruralité;

ATTENDU QUE le projet cadre dans le plan d'action de la municipalité et dans ses orientations de développement;

ATTENDU QUE le projet a été sélectionné suite à un processus d'appel de projets;

ATTENDU QUE les retombées du projet apporteront un effet de levier au développement économique et social de la communauté tout en permettant son développement durable;

ATTENDU QUE la Société de développement de Saint-Bruno désire développer l'image de la municipalité en recommandant au Conseil municipal d'initier le virage "Qualité de vie au cœur de la région".

EN CONSÉQUENCE,

174.08.15 Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à la majorité des conseillers, trois voix contre deux, d'appuyer le projet proposé et de le recommander à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour fins d'analyse.

Il est en outre résolu d'autoriser la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Rachel Bourget, à signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Monsieur le conseiller Dominique Côté donne un bref compte rendu des travaux publics.

B) LOISIRS ET CULTURE

M. Marc-Antoine Fortin donne un bref compte rendu des activités estivales au loisir.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Berthold Tremblay avise simplement que les rencontres de la Régie incendie secteur sud devraient reprendre en septembre.

D) URBANISME

Aucun rapport.

9.- AUTRES SUJETS

A) Motion de félicitations à Nutrinor

Sur proposition de monsieur Berthold Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une motion de félicitations à Nutrinor concernant l'aménagement et l'entretien de leur terrain au Siège social. Le Conseil désire faire mention de l'image de qualité présentée par l'entreprise de par la visibilité qu'elle projette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question.

11.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Il est 22:15 heures

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

M. RÉJEAN BOUCHARD

MME RACHEL BOURGET